



**SNU: comment
la gendarmerie
#répond présente**

***Les Frais
de déplacement***

***Nouveauté RH :
la lettre de recommandation***

***Zoom sur le PSIR
Comgendre***



Édito

Chers camarades,

Notre nouveau numéro du MAG ROC met la lumière sur une dimension essentielle de l'action de la gendarmerie et plus particulièrement du commandement de la gendarmerie pour les réserves et la jeunesse : notre engagement pour la jeunesse à travers notre soutien aux associations des cadets de la gendarmerie.

Il y a bientôt un an, le commandement des réserves de la gendarmerie (CRG) est devenu le commandement de la gendarmerie pour les réserves et la jeunesse (CRJ). Bien avant cette évolution, les gendarmes ont eu à cœur de transmettre à la jeunesse de France les valeurs fondamentales de la gendarmerie.

C'est ainsi que j'ai eu l'honneur de présider le 03 juin à Grenoble le 20^e anniversaire de la première association des cadets de la gendarmerie à l'occasion de la remise des diplômes de ses cadets.

Nos jeunes, qui se sont engagés cette année comme cadets, n'étaient pas nés à la création de cette première association. Le monde, la France, la jeunesse étaient différents : songez seulement que les réseaux sociaux et les smartphones n'existaient pas encore. Et pourtant, la nécessité de rapprocher notre jeunesse de ses armées était déjà présente dans le cadre du resserrement du lien Armée-Nation. La force des cadets de la gendarmerie est justement de réunir des jeunes aux horizons divers, parfois en difficultés, dans des territoires éloignés pour leur donner cette chance de découvrir l'autre et de s'engager activement pour ses concitoyens.

Notre dispositif des cadets de la gendarmerie a fait ses preuves comme en attestent les retours favorables des cadets. C'est pourquoi, nous mettons tout en œuvre pour aider au développement des associations après les avoir généralisées sur l'ensemble du territoire, en métropole

comme en outre-mer durant ces deux dernières années. Les associations des cadets de la gendarmerie méritent, en effet, tout notre soutien dans leurs initiatives de promotion des valeurs de citoyenneté et de patriotisme. Elles préparent notre jeunesse à vivre pleinement leur citoyenneté. Pour beaucoup de jeunes, cette expérience de cadet est un tremplin pour l'avenir et un certain nombre d'entre eux ont depuis brillamment intégré l'Institution comme gendarme d'active ou de réserve.

Aussi, je remercie nos jeunes pour l'intérêt qu'ils portent à notre Institution et l'ensemble des membres d'associations, réservistes opérationnels et citoyens, camarades d'active et partenaires institutionnels pour leur mobilisation quotidienne.

C'est pourquoi, le CRJ souhaite créer un fonds de dotation pour recueillir des donations de mécénat destinées à soutenir l'investissement de la gendarmerie en faveur de la jeunesse. Ce fonds serait animé par des réservistes citoyens.

Enfin, je profite également de cet éditto pour vous confier toute ma fierté d'avoir créé le commandement de la gendarmerie pour les réserves et la jeunesse. Exaltant fut son commandement à votre service. Les réserves tant opérationnelles que citoyenne ont pris en deux ans une nouvelle dimension. Nos réservistes opérationnels de la gendarmerie sont reconnus comme des gendarmes de réserve. Nous sommes en ordre de marche pour réussir la montée en puissance de la réserve opérationnelle et affirmer l'animation de notre réserve citoyenne.

Vive les réserves et les cadets de la gendarmerie nationale !

Bien amicalement

Didier FORTIN

Sommaire

4 **Actualités**



7 **Agenda** du réserviste

8 **Revue de presse**

10 **Service national universel (SNU), comment la gendarmerie #répond présente**

11 **Lumière sur les cadets de la gendarmerie de l'Isère**

14 ***Les Frais de déplacement***

15 ***Le point chancellerie***

17 ***Nouveauté R.H.*** La lettre de recommandation

20 ***zoom*** Le PSIR Comgendre

22 ***Ils en parlent !***



Directeur de publication : GDI FORTIN Didier
Rédactrice en chef : CEN GOMES DA CUNHA Bénédicte
Rédacteurs : LTN CHICHEPORTICHE Kiara - GND DEBLADIS Lucas
Maquettiste/Infographiste : MDC HARTARD Pauline

Actualités

24 et 25 avril 2023

Visite de la région Occitanie



Les 24 et 25 avril 2023, le Commandement de la gendarmerie pour les réserves et la jeunesse est allé au contact de la région Occitanie. Le général de division Didier Fortin, accompagné de la capitaine Emmanuelle Lernould, chef de la section du soutien logistique et financier, a ainsi pu s'entretenir avec le chef de la division régionale des réserves et avec le commandant de la région Occitanie, le général de division Charles Bourillon sur l'avenir des réserves. Pour clôturer ce séjour en terre occitane, une visite de la préparation militaire de gendarmerie en cours à Pézenas a été faite, offrant ainsi un moment de partage riche avec les recrues en devenir.

12 mai 2023

Séminaire des conseillers réserves régionaux



Le 12 mai dernier se sont réunis les membres du Commandement de la gendarmerie pour les réserves et la jeunesse (CRJ) et les conseillers réserves régionaux à l'occasion d'un séminaire riche en échanges sur l'avenir des réserves et les projets en cours. La réserve opérationnelle de la gendarmerie nationale se dessine chaque jour par une infinité de mains.

12 mai 2023

Hack day



Le Commandement de la gendarmerie pour les réserves et la jeunesse était présent toute la journée au Hackday à l'ESIEE à Champs-sur-Marne. L'occasion pour nos réservistes, le lieutenant Thomas Falasca et la sous-lieutenant Margot Marquet de présenter, aux côtés du lieutenant-colonel Grégory Renaud, chef du bureau des réserves pour le numérique et le cyber, les différentes réserves de la gendarmerie.

Il s'agissait également de permettre aux jeunes gens qui se sont affrontés lors du challenge Hackday de découvrir les métiers de la gendarmerie dans les domaines du numérique et du cyber.

24 mai 2023

Prix armée jeunesse



Le Commandement de la gendarmerie pour les réserves et la jeunesse aux côtés de cadets de la Garde républicaine ont participé à la cérémonie du Prix Armées-Jeunesse (PAJ) le 24 mai 2023, cérémonie organisée par la Commission armées-jeunesse (CAJ). Ce prix récompense les unités militaires et leurs partenaires civils (écoles, associations...) ayant mené une action spécifique à destination des jeunes. 11 dossiers gendarmerie (sur 38) ont été présentés au PAJ, dont 9 par des associations de cadets (Ardennes, Aude, Nouvelle-Calédonie, Seine-Maritime, Calvados, Nord, Jura, Loiret, force aérienne gendarmerie du Sud et l'association Castel Mauboussin), la Classe de Défense et de Sécurité (CDS) Hoche et l'institut de recherche criminelle de la Gendarmerie nationale (IRCGN). Le Prix Armées-Jeunesse 2023 « Découverte des armées » a été attribué à IRCGN de Pontoise pour le dossier « Experts à l'école ».

2 juin 2023

Visite de la région RGAURA



Le général de division Didier Fortin, commandant la gendarmerie pour les réserves et la jeunesse accompagné de Madame Chadia Boudarssa, responsable du bureau jeunesse, engagement et citoyenneté et de la lieutenant Kiara Chicheportiche, chargée de projet, ce sont déplacés en région Auvergne-Rhône-Alpes pour échanger avec les personnels chargés des réserves. Ce déplacement a été aussi l'occasion de rencontrer les élèves et l'encadrement en cours. Pour finir, le Général de division fortin a présidé la montée des couleurs en présence des élèves gendarmes adjoints de réserve (PMG) et des gendarmes de réserve en formation continue du groupement du Rhône.

3 juin 2023

20 ans des cadets de la gendarmerie de l'Isère



Ce samedi 03 juin 2023, le Commandement de la gendarmerie pour les réserves et la jeunesse (CRJ) était présent pour la remise des diplômes aux cadets de la gendarmerie nationale du groupement de l'Isère (38). L'occasion également pour le général de division Didier Fortin, commandant le CRJ de s'associer au 20ème anniversaire de l'Association des cadets de la gendarmerie de l'Isère. Le général de division Fortin, accompagné de Madame Chadia Boudarssa, responsable du bureau jeunesse, engagement et citoyenneté et de la lieutenant Kiara Chicheportiche, chargée de projet a ainsi pu rappeler l'engagement fort de ces associations, notamment dans le cadre de la promotion des valeurs de la citoyenneté et le développement de l'esprit citoyen au travers de multiples projets.

6 juin 2023

Signature d'une convention entre le Souvenir français et le Commandement de la gendarmerie pour les réserves et la jeunesse



Ce mardi 06 juin, le Commandement de la gendarmerie pour les réserves et la jeunesse (CRJ) a signé une convention avec l'association du Souvenir français. En effet, constatant la convergence de leurs missions et de leurs objectifs, les parties conviennent par la présente convention de s'associer pour œuvrer au soutien d'actions pédagogiques réalisées dans le cadre des dispositifs « jeunesse » de la gendarmerie nationale.

Ainsi, par la présente convention, le CRJ et le Souvenir Français développent un partenariat visant au renforcement et à la promotion du lien armée-jeunesse par le soutien aux actions réalisées dans le cadre des dispositifs des associations des cadets de la gendarmerie dans chaque département du territoire national et de tout autre dispositif que les deux parties jugent utiles de promouvoir, d'un commun accord.



23 juin 2023

Remise du nouvel écusson du Commandement de la gendarmerie pour les réserves et la jeunesse

Le commandement des réserves de la gendarmerie (CRG) est devenu par arrêté du 22 décembre 2022 le Commandement de la gendarmerie pour les Réserves et la Jeunesse (CRJ). Plus qu'un changement de nom, ce renouveau est le reflet de l'engagement de la gendarmerie en faveur de la jeunesse avec la création du bureau jeunesse engagement et citoyenneté au sein du CRJ. Ce nouvel écusson représente la transmission de flamme entre Hébé, déesse de la jeunesse et l'hoplite (citoyen athénien qui prend les armes pour défendre la cité).

16 juin 2023

Seconde édition du séminaire des cadets de la gendarmerie



Vendredi 16 juin 2023 s'est tenue à Issy-les-Moulineaux la seconde édition du séminaire des cadets de la gendarmerie organisée par le Commandement de la gendarmerie pour les Réserves et la jeunesse (CRJ) et plus particulièrement Madame Chadia Boudarssa, cheffe du bureau jeunesse, engagement et citoyenneté au CRJ et en présence de Madame Sonia Backès, secrétaire d'État chargée de la citoyenneté qui a ouvert le séminaire. L'occasion de mettre à l'honneur plusieurs cadets et apprentis présents pour cette édition mais également d'échanger. Madame la Ministre a en outre salué le travail mené par les associations et l'engagement des jeunes cadets.

#cadetsdelagendarmerie

#Fortsdenosréservistes



Agenda du réserviste

6 juillet 2023 : **ARRÊTÉ COMPTABLE**

L'arrêté comptable est la date à partir de laquelle, sur un mois donné, les missions pour lesquelles un CRED a été validé sont mises en paiement avec un règlement prévu sur la fin du mois.

14 juillet 2023 :

1^{er} défilé incluant de manière courante des réservistes opérationnels de la gendarmerie nationale et des cadets.

21 juillet 2023 : **PAIEMENT DE LA SOLDE**

Des délais bancaires peuvent cependant s'ajouter et décaler de quelques jours la réception des fonds.

9 aout 2023 : **ARRÊTÉ COMPTABLE**

L'arrêté comptable est la date à partir de laquelle, sur un mois donné, les missions pour lesquelles un CRED a été validé sont mises en paiement avec un règlement prévu sur la fin du mois.

22 aout 2023 : **PAIEMENT DE LA SOLDE**

Des délais bancaires peuvent cependant s'ajouter et décaler de quelques jours la réception des fonds.

Revue de presse

LES RÉSERVES DE LA GENDARMERIE NATIONALE À L'HONNEUR !

Gendarmerie

Un réserviste colmarien médaillé aux Invalides

L'Alsace - 22 févr. 2023 à 10:51 | mis à jour le 22 févr. 2023 à 16:52 - Temps de lecture : 1 min

📄 | Vu 6057 fois



Le maréchal des logis-chef de réserve Béchira a été honoré ce jeudi aux Invalides. DR

Article à consulter à l'adresse suivante : <https://www.lalsace.fr/faits-divers-justice/2023/02/16/un-reserviste-colmarien-medaille-aux-invalides>

Gendarmerie : le réserviste Thierry Zikunib fait chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Une distinction qui récompense un homme au parcours remarquable

Publié le 25/05/2023 à 11h05

Article à consulter à l'adresse suivante : <https://www.hauteprovenceinfo.com/actualite-40864-gendarmerie-le-reserviste-thierry-zikunib-fait-chevalier-de-l-ordre-national-du-merite>



Eléonore Segura / HPI

En Mayenne. Encouragé par son expérience de cadet de la gendarmerie, il est devenu réserviste

Mathis Grosbois faisait partie de la première promotion des cadets de la gendarmerie de la Mayenne, en 2022. L'immersion chez les militaires l'a convaincu de s'engager dans la réserve opérationnelle. En ce début 2023, le jeune homme de 17 ans va accomplir ses premières missions.

 Ouest-France
Maurane SPERONI.
Publié le 15/02/2023 à 08h10

Abonnez-vous

 LIRE PLUS TARD

 PARTAGER

Newsletter Laval

Chaque matin, recevez toute l'information de Laval et de ses environs avec Ouest-France.



Mathis Grosbois, 17 ans, vient d'intégrer la réserve opérationnelle de la gendarmerie. | OUEST-FRANCE

Article à consulter à l'adresse suivante : <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/la-val-53000/en-mayenne-encourage-par-son-experience-de-cadet-de-la-gendarmerie-il-est-devenu-reserviste-44964dc4-ab8c-11ed-b416-85851c2fbb45>

SOCIÉTÉ

La gendarmerie de la Charente-Maritime sort de sa réserve

Sur les 1200 gendarmes déployés sur tout le territoire de la Charente-Maritime, plus de 400 ne sont pas des militaires d'active, mais des réservistes opérationnels. Des civils qui enfilent l'uniforme pour renforcer les effectifs.

Article à consulter à l'adresse suivante : <https://www.francebleu.fr/infos/societe/la-gendarmerie-de-la-charente-maritime-sort-de-sa-reserve-6554950>

 Charente-Maritime

De [Eric Le Bihan](#)

Samedi 3 juin 2023 à 17:00

Par [France Bleu La Rochelle](#)



Réserve opérationnelle : les gendarmes à la rencontre des employeurs en présence du préfet Nicolas Basselier © Radio France - Eric Le Bihan

Service national universel (SNU), comment la gendarmerie #répond présente

article

Madame Sarah El Haïry, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées chargée de la Jeunesse et du Service national universel a annoncé son projet de faire évoluer les modalités actuelles du SNU, en intégrant notamment le sujet de cohésion de douze jours sur le temps scolaire. L'occasion de revenir ici sur le rôle important de la gendarmerie dans ce dispositif en faveur de la jeunesse.

Le service national universel (SNU) est expérimenté depuis 2019. Il n'a pas vocation à réintroduire un service militaire obligatoire mais à transmettre un socle républicain à la jeunesse française, à renforcer la cohésion nationale et à développer une culture de l'engagement.

Le SNU s'adresse à des jeunes de 15 à 17 ans et s'articule actuellement en trois étapes :

- un séjour de cohésion,
- une mission d'intérêt général,
- la possibilité de s'engager comme volontaire dans une structure.

La gendarmerie est pleinement investie tout au long de ce dispositif :

1. Les actions de prévention de la gendarmerie lors du séjour de cohésion de 2 semaines

Lors du séjour de cohésion de 2 semaines, la gendarmerie est présente deux jours :

1. Lors d'une Journée Défense et Mémoire nationales (JDM) animée par les différentes composantes des forces armées. Cette journée a pour objectif de sensibiliser les jeunes aux enjeux de mémoire et de Défense autour d'ateliers interactifs (quizz, film, mises en situation de crise...) ;
2. Gendarmes et jeunes se rencontrent également lors d'une Journée de la Sécurité Intérieure et Résilience (JSIR). Cette journée permet aux gendarmes, policiers et sapeur-pompiers de sensibiliser les jeunes aux questions de sécurité, de cyberharcèlement et de secourisme via des mises en situation et des jeux de rôles.



2. S'engager comme cadet de la gendarmerie lors de la mission d'intérêt général

La gendarmerie est également fortement impliquée dans la phase 2 du SNU, la mission d'intérêt général (MIG) de 12 jours ou 84 heures perlées. Les associations de cadets de la gendarmerie représentent une part importante (1/4) de l'offre de MIG en France.

Ce dispositif existe depuis le début des années 2000. En 2019, le directeur général de la gendarmerie demande au CRJ d'en harmoniser les pratiques dans le cadre de la création du SNU.

On dénombre actuellement 100 associations de cadets de la gendarmerie, répartis sur l'ensemble du territoire national, rassemblant plus de 2.100 cadets. Ces jeunes volontaires (environ 30 places de cadets par département) apprennent les rudiments de la culture militaire, conduisent des actions de prévention sur la voie publique, participent aux manifestations patriotiques et de mémoire. Ils sont encadrés par des gendarmes d'active, des réservistes opérationnels et des bénévoles de la réserve citoyenne, dont le concours est précieux pour faire vivre ces associations. Pour beaucoup de cadets, cette expérience leur permet d'approfondir leur connaissance de la gendarmerie, découvrir l'univers militaire et ainsi souvent confirmer leur souhait d'intégrer à terme les rangs des gendarmes d'active ou de réserve.

Lumière sur les cadets de la gendarmerie de l'Isère

L'Association des cadets de la gendarmerie d'Isère (ACGNI) a été la première association de ce type à voir le jour il y a 20 ans. Elle accueille des jeunes de 16 à 21 ans et leur propose un programme de promotion de la citoyenneté et de découverte de la gendarmerie. Reposant sur un partenariat entre institutions, l'association peut compter sur l'encadrement des cadets par des réservistes et l'appui de l'Éducation nationale qui met à disposition des enseignants pour un accompagnement scolaire des cadets.

Les cadets sont également un vecteur important de recrutement pour l'institution comme en attestent les témoignages du lieutenant Bastien et du gendarme adjoint de réserve Roméo présents sur la page suivante :

Lieutenant Bastien



Bonjour mon Lieutenant. Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis le lieutenant Bastien, actuellement adjoint au commandant de la division atteintes aux personnes de la section de recherches de Lyon.

Originaire de la région grenobloise, j'y ai effectué mes enseignements primaires puis secondaires et mes études universitaires.

Comment avez-vous connu les cadets de la gendarmerie ?

Intéressé depuis l'enfance par le métier des armes, d'abord sans en percevoir le sens, je me suis très tôt renseigné sur les parcours de carrière et le recrutement dans les

armées et la gendarmerie. En classe de troisième déjà, j'effectue un stage au sein du groupement de gendarmerie départementale de l'Isère. À la fin de la seconde, j'aperçois dans les couloirs de mon lycée une affiche faisant la promotion des cadets de la gendarmerie. Il n'en faut pas plus pour que je postule, quelle meilleure opportunité pour confirmer une vocation ?

Vous êtes sélectionné pour devenir cadet, quelles activités vous ont marqué pendant cette année ?

Je rejoins alors les cadets de la promotion 2012-2013 et effectue toujours avec plaisir les différents stages qui nous sont proposés pendant les vacances scolaires, en partenariat avec l'École des Pupilles de l'Air de Grenoble.

En parallèle, un projet est monté par l'association, celui de gravir un 4000m dans le massif du Mont Blanc. J'ai la chance de faire partie des 8 cadets sélectionnés. Je découvre alors la montagne, sa beauté, sa dangerosité et l'effort qu'elle requiert pour la gravir. Cet effort nous le partageons dans une ambiance qui ne fait que confirmer ma volonté d'embrasser une carrière militaire. C'est finalement après avoir gravi une partie du Mont Blanc du Tacul et passé les 4000m que nous devons faire demi-tour en raison des conditions météo.

Quel a été votre cheminement vers l'engagement en gendarmerie ?

Je décide finalement de poursuivre les études avant de rejoindre les rangs de la gendarmerie. Après quelques années de droit, j'intègre la réserve opérationnelle en 2018. J'effectue plusieurs renforts au profit des unités territoriales, dans le cadre de Détachement de Surveillance et d'Intervention Réserve (DSIR) ou de Détachement Hivernal de Protection des Populations (DHPP). Je saisi également l'opportunité de renforcer le Commandement de la Gendarmerie Prévôtale (CGP) à l'occasion d'un stage de perfectionnement prévôtal à destination des futurs prévôts. Après quelques stages au sein de la gendarmerie

pendant mes études et une année à préparer le concours d'officier de gendarmerie de recrutement universitaire, je le présente en 2020 puis ingère la 127ème promotion de l'École des Officiers de la Gendarmerie nationale (EOGN) promotion Général de Division Charles Morel, un enfant de troupe devenu résistant à la tête de la section de gendarmerie à St Marcellin (38) pendant la seconde guerre mondiale. Pendant ma scolarité, j'ai l'opportunité de passer mon Certificat Élémentaire Montagne (CEM). Quelle joie de retrouver ces massifs et l'esprit « montagne » que j'ai eu la chance de connaître avec les cadets. Désormais affecté en section de recherches, j'ai la chance de travailler avec des militaires passionnés et qui s'engagent sans compter pour les autres.

Quel regard portez-vous à présent sur cet engagement comme cadet ?

Je repense avec fierté et joie à ces événements passés qui résonnent dans mon quotidien et remercie chaleureusement tous ceux qui font vivre ce dispositif : militaires d'active, de la réserve citoyenne ou opérationnelle, enseignants ou bénévoles qui consacrent leur temps pour les autres. Aujourd'hui ambassadeur recrutement officier et également engagé avec les Amis de la Gendarmerie, j'essaie à mon tour de faire rayonner l'institution et lui rendre tout ce qu'elle m'a donné.

Les cadets de la gendarmerie symbolisent pour moi ces valeurs qui, en tant que militaire d'active ou de réserve, nous animent. Le goût de l'effort tout d'abord, un effort sensé, foncièrement tourné vers les autres et nécessaire. La valorisation de l'engagement ensuite, avec ce formidable escalier social que représentent les armées et qu'il convient de préserver. La fraternité enfin, celle qui naît dans l'adversité, qui transcende les différences et qui scelle l'esprit de corps qui nous caractérise.



Gendarme adjoint de réserve Roméo :

Bonjour, pouvez-vous vous présenter ?

Je suis le Gendarme Adjoint de Réserve Roméo, j'ai 19 ans et je suis étudiant en première année de commerce à Lyon 1. Originaire de l'Isère, je suis responsable de la section «Jeunes» et

trésorier adjoint de l'A.C.G.N.I. (Association des Cadets de la Gendarmerie Nationale de l'Isère). Je fais également partie de l'association Flavien à Décines, qui œuvre pour l'inclusion par le travail des personnes en situation de handicap.

Comment avez-vous entendu parler des cadets et quel a été le déclic pour les rejoindre ?

Tout a commencé lorsque je me suis inscrit au lycée et que j'ai remarqué une case «cadets de la gendarmerie» sur dossier d'inscription. Je me suis renseigné, j'ai cherché à en apprendre davantage et j'ai finalement franchi le pas en m'inscrivant. J'ai toujours adoré regarder des reportages sur les forces armées, en particulier la gendarmerie. J'admirais ces hommes et ces femmes qui consacraient leur temps à aider la population, leur courage et l'adrénaline qu'ils ressentaient. Et je me suis dit : pourquoi pas moi ?

Quelles étaient les activités proposées lorsque vous étiez cadet de la gendarmerie?

Mon engagement comme cadet de la gendarmerie dans l'Isère s'est déroulé pendant l'année 2020/2021, année malheureusement marquée par la pandémie de Covid-19.

J'ai vécu une année particulière, car ma formation de cadets se déroulait les week-ends et non sous forme d'internat hebdomadaire comme en temps normal, à cause de la situation sanitaire. Sur une année, le programme des cadets comprenait trois stages de quatre jours chacun, organisés à l'internat de l'École des Pupilles de l'Air et de l'Espace à Montbonnot Saint-Martin. De plus, nous avions 21 mercredis après-midi consacrés à la préparation au concours de la Gendarmerie, avec des cours de français et de mathématiques.

Au sein des cadets, l'accent est mis sur l'apprentissage des différents métiers au sein de la Gendarmerie nationale. Nous avons eu l'opportunité de visiter des unités, d'échanger avec des professionnels, de participer à des activités sportives pour renforcer la cohésion, de visiter des monuments et de nous engager dans des devoirs de mémoire. Tous les participants, filles et garçons âgés de 15 à 21 ans sont volontaires.

Une journée-type en tant que cadet s'articule généralement autour de:

1. Passage des épreuves sportives du concours SOG (Sous-officier de la Gendarmerie)
2. Visite d'une unité, dans mon cas par exemple une Brigade de la Gendarmerie de l'Air (BGA)
3. Déjeuner au mess

4. Cours sur la déontologie
5. Visite de monument historique de la région
6. Dîner au mess
7. Temps d'étude pour synthétiser les enseignements de la journée et rédaction.

Quels souvenirs en gardez-vous ?

Cela a été une expérience vraiment enrichissante pour nous tous. Tout d'abord, j'ai eu l'opportunité de découvrir de nombreuses spécialités au sein de la gendarmerie et de côtoyer des jeunes que je ne connaissais pas auparavant. J'ai pu grandir, tant sur le plan mental que physique, et faire des rencontres avec les professionnels, les instructeurs, mais aussi avec les autres cadets avec qui j'entretiens toujours de bonnes relations aujourd'hui. J'ai également appris beaucoup sur moi-même, mes capacités, mes limites, et j'ai réussi à être moins réservé. J'ai vraiment apprécié cette cohésion, ces moments de partage, qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il fasse beau. C'est une expérience exceptionnelle que nous vivons une seule fois, et je suis convaincu que cela a contribué à m'aider là où je suis aujourd'hui. Je sais que ce n'est pas encore terminé.

Les cadets représentent le début d'un engagement, une formation aux valeurs et des moments tous ensemble riches et uniques.

Les cadets vous ont-ils donné envie de vous engager par la suite ?

La formation que j'ai suivie a confirmé mon choix de m'engager d'une manière ou d'une autre au sein de la gendarmerie. L'idée a pris forme pendant le stage, lorsque j'ai envisagé de faire partie de la réserve opérationnelle. Aujourd'hui, me voilà impliqué dans le dispositif, enseignant aux jeunes volontaires l'ordre serré, les grades, comment se présenter devant une autorité, mais aussi en renforçant l'active sur le terrain.

De plus, l'idée de réunir les anciens cadets et d'organiser des sorties inter-promotions a vu le jour notamment grâce à la section «Jeunes». Sans les cadets, tout cela n'aurait certainement pas été possible.

Je suis conscient que cela a joué un rôle important dans mes activités associatives, avec un impact positif. Faire partie de l'association des cadets est une fierté et un honneur pour moi. L'aventure se poursuit, et il revient maintenant aux jeunes curieux de franchir le pas.



LES FRAIS DE DÉPLACEMENT

A l'instar de ses camarades d'active, le réserviste peut prétendre à la prise en charge de ses frais de déplacements (transport, alimentation, hébergement, etc).

Conformément aux dispositions du décret modifié n° 2009-545 du 14 mai 2009, le réserviste de la gendarmerie nationale peut prétendre :

1. à la prise en charge de ses frais de transport pour se rendre de son domicile au lieu de convocation ou d'emploi et en revenir (Article 13 du décret n° 2009-545 du 14 mai 2009). Ces frais peuvent être :

- pris en charge directement par la délivrance d'un titre de transport (trajet à saisir en VF par exemple pour le train mais sans saisie de justificatif).
- pris en charge via le remboursement d'un titre de transport (achat direct, sur ordre du gestionnaire) et remboursement en fournissant le justificatif (trajet à saisir en VF par exemple pour le train et justificatif à indiquer dans le champ « TRANSPORT » - « Justificatifs transmis à votre gestionnaire »).
- pris en charge via le remboursement d'indemnité kilométrique suite à un trajet en véhicule privé (indemnité limitée au montant du barème kilométrique SNCF au tarif militaire 2ème classe), le trajet est à saisir avec les kilomètres réalisés en « VRC ».

2. à la prise en charge des frais d'alimentation (Arrêté du 3 juillet 2006) si :

1) Il est en service dans la totalité de l'une des plages horaires suivantes : entre 11 h

et 14h pour le repas du midi et entre 18h et 21h pour le repas du soir (la position de service débute dès lors que le réserviste part de son domicile et se termine à son retour au domicile).

2) Si le lieu de la mission est hors de son lieu de garnison (commune de l'unité d'affectation (CRT) (+ les villes limitrophes pour les communes de plus de 200 000 habitants).

Attention : Si le réserviste prend son service sur son unité de garnison mais est présent dans les plages horaires indiquées hors de la garnison, il aura droit à la prise en charge des frais repas mais devra pour cela indiquer le trajet de l'unité de garnison à la ville de présence (hors garnison) en VRM ainsi que le retour.

Dans ce cas différents modes de prise en charge existent :

directement via une Autorisation de Prise en Subsistance (APS) : le réserviste n'avance pas les frais et indique les repas dans le champ « Gratuit » ou l'établissement d'une convention avec un restaurateur local.

À défaut :

- par remboursement des frais engagés au Mess : le réserviste indique le repas dans la case mess et sera remboursé sur la base d'un forfait mess ;
- par remboursement des frais engagés en secteur privé : le réserviste indique le repas dans la case privé et sera remboursé sur la base d'un forfait de 17,50€ ;



3. au remboursement forfaitaire des frais d'hébergement sur production des justificatifs de paiement (Arrêté du 3 juillet 2006) :

Le réserviste peut obtenir de son gestionnaire, via l'application TACITE, une solution d'hébergement. Si le militaire ne bénéficie pas de la prise en charge de son hébergement, une indemnité forfaitaire d'hébergement est versée au militaire en position de service pendant la totalité de la période comprise entre 23 heures et 05 heures du matin sur production des justificatifs de paiement (la position de service débute au départ du domicile et se termine au retour au domicile).

Le montant de l'indemnité avec petit-déjeuner, est fixée à :

- Paris : 110€
- Île-de-France et villes de + de 200 000 habitants : 90€
- autres communes : 70€

L'hébergement directement pris en charge sans avance devra être indiqué (nombre de nuit) dans le champ « HÉBERGEMENT » - « Gratuit » du CRED et si avance mettre le nombre de nuit dans le champ « Privé » ou « Mess » en fonction du lieu d'hébergement.

4. au remboursement éventuel des frais divers, sur production des justificatifs : le réserviste peut bénéficier du remboursement éventuel des frais divers, sur production des justificatifs, sous réserve de l'accord préalable de l'autorité ayant ordonné le déplacement (parking, péage, réseau transport en commun, etc).

Les frais divers ainsi que les titres de transports avancés font l'objet d'un ajout manuel par le gestionnaire et n'apparaîtront donc pas tout de suite dans le relevé informatif des paiements.

Suivi :

Le suivi des remboursements de frais est possible en téléchargeant une fois par mois le relevé informatif des paiements dans la rubrique « Mes documents » de Minot@ur. Les paiements des frais de déplacement interviennent à part de la solde et sont gérés par un autre service que le service solde.

La médaille des réservistes volontaires de défense et de sécurité intérieure (MRVDSI)

article



La médaille est assortie d'une des agrafes suivantes :

- Garde nationale ;
- Réserve citoyenne ;
- Partenaire de la Garde nationale.

Il existe trois échelons pour cette décoration :

- **médaille de bronze** : pour les personnels justifiant 3 ans d'ancienneté dans la réserve ou 37 jours de travail effectif ;
- **médaille d'argent** : pour les personnels ayant 10 années d'ancienneté dans la réserve ou 185 jours de travail effectif ;
- **médaille d'or** : pour les personnels ayant 15 années d'ancienneté dans la réserve ou 370 jours de travail effectif.

Références :

Décret n° 2019-688 du 1er juillet 2019 relatif à la médaille des réservistes volontaires de défense et de sécurité intérieure (NOR : ARMM1915272D) ;

Circulaire n° 12200 du 16 juillet 2020 relative à la médaille des réservistes volontaires de la défense et de la sécurité intérieure (class : 31.12).

Conditions :

Pour prétendre à la délivrance de cette médaille au cours de l'année N, la condition d'ancienneté de service et le nombre de jours d'activité doivent être remplis au 31 décembre de l'année N-1, date à laquelle sont appréciés les droits de la personne.

Les jours d'activité pris en compte sont ceux comptabilisés par les réservistes opérationnels à partir du 4 juillet 2019, date d'entrée en vigueur du nouveau dispositif. À noter que l'ancienneté acquise au titre de la médaille des services militaires volontaires (MSMV) n'est pas réinitialisée. Lors du changement d'échelon, la MRV-DSI se substitue alors à la MSMV.

Aucun délai de carence n'est à respecter entre la délivrance de deux médailles.

LA LETTRE DE RECOMMANDATION

Dans le cadre de la valorisation des compétences des réservistes opérationnels des forces armées, des formations rattachées et de la gendarmerie nationale, le conseil supérieur de la réserve militaire a validé fin 2021 la production par les cellules RH de proximité (section réserves jeunesse) d'une lettre de recommandation au bénéfice du réserviste opérationnel.

Sans caractère obligatoire, ce courrier doit mettre en avant les savoir-faire et savoir-être acquis par le réserviste opérationnel lors de la réalisation de ses activités de réserve, auprès d'employeurs.

N.B : La lettre de recommandation n'a pas de valeur juridique.

STRUCTURATION DE LA LETTRE

1 PRÉSENTATION DE L'AUTEUR DE LA LETTRE
Indication du grade, du nom et de la fonction de l'auteur de la lettre de recommandation

2 PRÉSENTATION DU RÉSERVISTE
Date de signature de l'ESR, grade, bureau, fonction

3 QUALIFICATION DU SAVOIR-FAIRE
Présenter le rôle exercé par le réserviste au sein de l'unité. Cette description peut être succincte en cas de tâche simple et répétitive ou alors plus détaillée en cas d'exercice de missions plus techniques

4 QUALIFICATION DU SAVOIR-ÊTRE
Mentionner l'ensemble des qualités professionnelles afin de refléter la manière dont le réserviste se comporte dans un environnement militaire

5 CONCLURE PAR UNE RECOMMANDATION
Il s'agit de confirmer la qualité du travail fourni par le réserviste

Intégrez logo ministère approprié

Nom du service émetteur de la lettre de recommandation

[Lieu], le [date]
N° : [numéro]

GRADE, NOM, FONCTION DE L'AUTEUR

OBJET : Lettre de recommandation

[M. / Mme] a contracté un engagement à servir dans la réserve opérationnelle le [JOUR/ MOIS / ANNEE].

Recruté[e] en qualité de [...] au grade de [...] le [...] au sein [...] (bureau / unité / section), monsieur/ madame [...] a rapidement su s'intégrer dans cet univers militaire.

[Qualification de savoir-faire] Spécialiste en/de [...] a su [...] (Activités effectuées). Par ces travaux/activités, il/elle a ainsi contribué à [...]

Particulièrement disponible et volontaire, il/elle a [...] (exemples de tâches effectuées par le réserviste).

Au cours de son contrat, [M. / Mme] a, en outre, participé à [...]

[Qualification de savoir être, cf annexe 1 et 2] [...] (qualité du réserviste) et [...], sachant dès son arrivée s'approprier les codes militaires, [M. / Mme] a ainsi démontré de réelles capacités d'adaptation, indispensables à l'exercice de toutes/ses fonctions.

Très impliquée] dans [...] (Mission confiée] et possédant une bonne maîtrise de [...], il/elle s'est révélé être [...] (fonction] sur le/laquelle on peut compter.

Ayant su parfaitement accomplir les différentes missions confiées, il/elle a donné pleinement satisfaction au sein de [...] (Unité]

Son engagement, [...] (adjectif qualificatif] et [...] augurent de belles perspectives pour son avenir professionnel.

A faire valoir ce que de droit

SIGNATURE

ADRESSE UNITE
XXXXXXXXXXXX

Exemples de transposition possible des compétences et savoir-être en fonction du grade du réserviste

Annexe 1

GA2	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité, ponctualité, savoir-être et rigueur • Comprendre et adhérer aux normes et aux règles de l'entreprise • Avoir un comportement de sécurité sur le lieu de travail • Savoir travailler au sein d'une équipe réduite • Suivre des instructions et des priorités
BRI et BRC	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité d'encadrement, de contrôle et d'expertise dans la mise en œuvre • Suivre et donner des instructions et des priorités • Conduire une équipe de deux à cinq personnes • Dispenser un apprentissage théorique et pratique • Prendre rapidement à son niveau des décisions logiques
GND et MDC	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement, supervision du personnel, expertise technique • Donner et suivre des instructions et des priorités • Assurer la responsabilité et la gestion administrative d'une équipe • Gérer le temps et les ressources de son équipe • Maintenir l'exigence de respect des règles et normes
ADJ, ADC et MAJ	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement, gestion RH de proximité, supervision et conception technique • Diriger et encadrer des chefs d'équipe • Savoir conseiller sa hiérarchie • Endosser la responsabilité de l'atteinte d'objectifs • Assurer les contrôles liés à l'activité : niveaux de stock, qualité, sécurité au travail
LTN	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à donner du sens et à entraîner ses subordonnés, conception, gestion de crise, anticipation • Diriger par l'exemple • Optimiser le temps et les ressources pour maximiser l'efficacité • Conduire une équipe dans des circonstances difficiles • Arbitrer en faveur de la santé et de la sécurité de ses subordonnés
CNE	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à donner du sens et à entraîner ses subordonnés, conception, gestion de crise, anticipation • Conduire et coordonner la gestion des domaines sous sa responsabilité • Assurer la montée en compétence et le suivi de son personnel • Préparer et diffuser des instructions et des comptes rendus pertinents
CEN	<ul style="list-style-type: none"> • Vision globale, expertise en planification, approche transversale des ressources humaines, techniques et logistiques de l'entreprise • Aptitude à l'interaction avec les décideurs publics • Diriger à haut niveau les activités d'une entité • Organiser et conduire la formation de l'encadrement subalterne • Rendre compte de sujets clés à l'échelon supérieur
LCL et COL	<ul style="list-style-type: none"> • Vision stratégique pluri annuelle, maîtrise des processus de prise de décision • Animation d'équipes de dirigeants et aptitude à la prise de décision dans l'urgence • Diriger des individus dans une mission collective • S'entourer et s'appuyer sur une équipe de conduite, multidisciplinaire et de haut niveau • S'investir du développement professionnel et de la progression des collaborateurs

À partir d'éléments fournis par le MEDEF

Annexe 2

ADAPTABILITÉ

Si le réserviste est capable de s'adapter facilement

Capacité à s'adapter à des situations variées et à s'ajuster à des organisations, des collectifs de travail, des habitudes et des valeurs propres à l'institution militaire.

GESTION DU STRESS

Si le réserviste a une bonne gestion du stress

Capacité à garder le contrôle de soi pour agir efficacement face à des situations irritantes, imprévues ou stressantes.

TRAVAIL EN ÉQUIPE

Si le réserviste travaille efficacement en équipe

Capacité à travailler et à se coordonner avec les autres au sein de l'unité en confiance et en transparence pour réaliser les objectifs fixés.

CAPACITÉ À FÉDÉRER

Si le réserviste est capable de fédérer

Capacité à mobiliser une équipe et à les entraîner dans la poursuite d'un objectif partagé.

PRISE DE DÉCISION

Si le réserviste est capable de prendre des décisions

Capacité à faire des choix pour agir, à prendre en charge son activité et à rendre compte, sans devoir être encadré de façon continue.

FORCE DE PROPOSITION

Si le réserviste est capable d'être force de proposition

Capacité à initier, imaginer des propositions nouvelles pour résoudre les problèmes identifiés ou améliorer une situation.

RÉACTIVITÉ

Si le réserviste est réactif

Capacité à réagir rapidement face à des événements et à des imprévus, en hiérarchisant les actions, en fonction de leur degré d'urgence et d'importance.

PERSÉVÉRANCE

Si le réserviste est capable de persévérance

Capacité à maintenir son effort jusqu'à l'achèvement complet d'une tâche quels que soient les imprévus ou les obstacles de réalisation rencontrés

LE PSIR COMGENDRE

2022

30 | PERSONNELS

01 | LIEUTENANT

01 | ADJUDANT-CHEF

02 | ADJUDANT

06 | MDL/CHEF

20 | GENDARME

Créé en mars 2019, le peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie de réserve (PSIR) constitué au sein de la compagnie d'intervention de la réserve territoriale du commandement de la gendarmerie de La Réunion, participe à la lutte contre la délinquance de voie publique, menée de manière préventive et dissuasive dans les secteurs les plus sensibles, notamment nocturnes.

Les militaires volontaires et sélectionnés bénéficient d'une formation complémentaire dans le but d'apporter un renfort opérationnel aux unités territoriales, exercé en plus grande autonomie et sur le spectre haut des missions confiées à la réserve.

Volontaire, aptes physiquement et titulaires de connaissances plus poussées, plus particulièrement en intervention professionnelle (IP), les personnels du PSIR sont une ressource qualifiée au sein de la CIRT 974.

Le PSIR est employés sur les différentes compagnies de gendarmerie du COMGEND, en fonction des événements et des demandes de renforts formulées par les commandants de compagnies et/ ou chef BOE du COMGEND. Les unités demandeuses fournissent les moyens dédiés à la mission.

VOLUME

899 | JOURS CUMULES DE SERVICE ALLOUES AU TOTAL

80% | MISSIONS PSIR

20% | AUTRES MISSIONS

716 | JOURS CUMULES DE SERVICE ALLOUES PSIR

183 | JOURS DE SERVICE ALLOUES AUTRES MISSIONS

41% | CONTRÔLE DE ZONE

41% | DSIR RO1 HORS PSIR

32% | RENFORT APPUI BGE

32% | INSTRUCTION / RECYCLAGE

13% | TRANSPORTS EN COMMUN

15% | DETACHEMENT CORG

11% | ENCADREMENT MANIFESTATION

12% | BENEVOLAT / CEREMONIE

Le PSIR COMGENDRE est un exemple parfait de la professionnalisation de la réserve opérationnelle de la gendarmerie et est au fil du temps devenu un appui solide pour les militaires d'active du secteur.

AMPLITUDE OPERATIONNELLE

72% | HEURES DE SERVICE
18H / 08H

21% | 18H / 00H

51% | 00H / 08H

28% | 08H / 18H

RESULTATS OPERATIONNELS

10710 | PERSONNES CONTROLEES
3628 en 2021

308 | INTERVENTIONS BDSP
322 en 2021

2449 | VEHICULES CONTROLES
874 en 2021

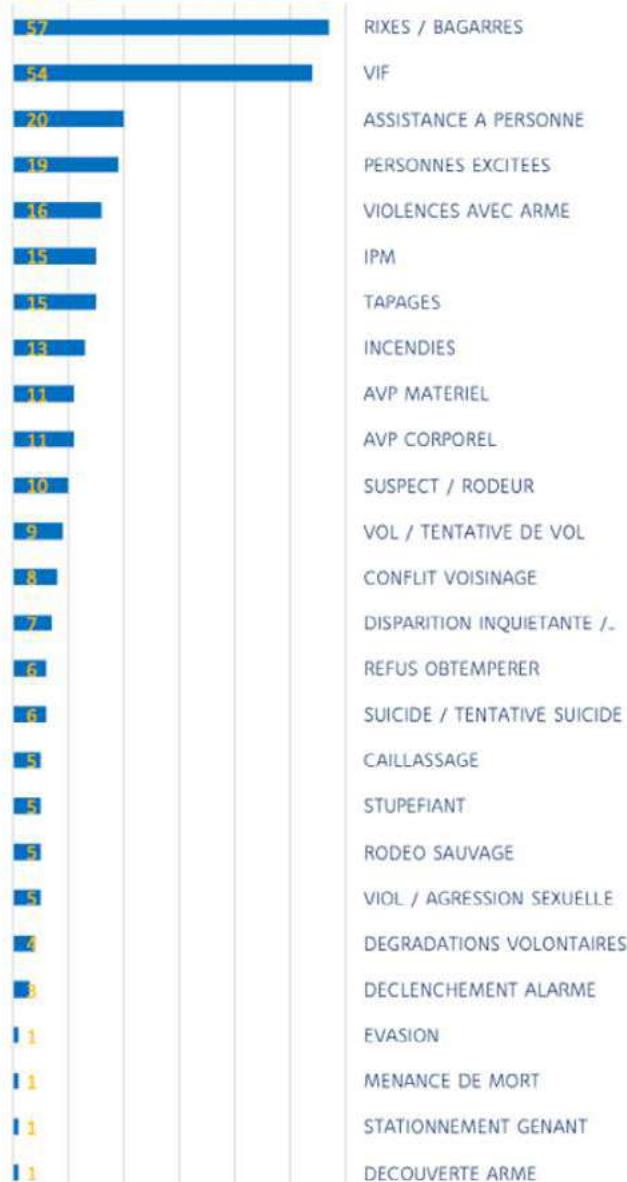
1787 | PVE POLICE ROUTE
714 en 2021

107 | IRAS STUPEFIANTS
07 en 2021

70 | PROCEDURES DELIT
50 en 2021

28 | INTERPELLATIONS
19 en 2021

12 | IRAS ARMES
02 en 2021



Ils en parlent !

Le Général POTY Pierre, commandant la gendarmerie de La Réunion et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité du sud de l'Océan Indien

«Le PSIR est une unité de réserve qui a acquis peu à peu un niveau tactique et technique tout à fait remarquable lui permettant une totale inter-opérabilité avec les PSIG du COMGEND et avec les escadrons en renfort. Les unités de terrain l'ont parfaitement compris et intégré, et plébiscitent, par exemple, son emploi en substitution de l'escadron déplacé lorsque celui-ci est indisponible durant les périodes de relève. Cette très belle marque de confiance accordée à cette unité n'est pas le fruit du hasard mais le résultat d'un entraînement et d'une sélection particulièrement rigoureux.

Mais le PSIR c'est aussi, et avant tout, un état d'esprit ! Celui des hommes qui le composent mais surtout de leur chef, le lieutenant(R) Gautrais, dont le professionnalisme et l'efficacité sont tout à fait remarquables et méritent d'être soulignés. C'est grâce à lui et à son action déterminée, que le PSIR est devenue cette unité efficace et enviée au sein de laquelle de nombreux réservistes souhaitent pouvoir un jour servir. Loin d'éclipser le travail effectué par tous les autres ESR du COMGEND, le PSIR est au contraire un formidable moyen de mettre en lumière les capacités de la réserve opérationnelle, ses facultés d'adaptation, son professionnalisme, sa capacité à remplir toutes les missions opérationnelles. C'est donc aussi un excellent vecteur de communication en externe comme en interne. J'en veux pour preuve la qualité des relations que le PSIR a su nouer dans des missions spécifiques au contact de partenaires institutionnels extérieurs. Ainsi avec la création de la BMS (Brigade Modulaire de Surveillance) armée exclusivement par le PSIR, le COMGEND s'est doté d'un outil de sécurisation des transports reconnu par toutes les autorités organisatrices des transports pour son professionnalisme et son efficacité. Victime de son succès, le PSIR est ainsi demandé de façon insistante par de nombreuses sociétés de transport qui ont parfaitement identifié la plus-value qu'il représente dans la sécurisation des réseaux de transport public.

Le PSIR constitue ainsi l'exemple de ce que peut être un emploi efficace du potentiel de nos frères d'armes réservistes, non seulement en appui des

camarades d'active mais aussi et surtout à leur côté, d'égal à égal. C'est la plus belle preuve que la réserve est désormais une composante totalement intégrée dans le service quotidien de la gendarmerie.»

Le Lieutenant-colonel VINET Rodolphe, commandant la Compagnie de gendarmerie départementale de Saint Benoit

« *Le PSIR est une unité opérationnelle qui vient en appui des unités de gendarmerie d'active. Plus particulièrement entraînés que les militaires de la réserve opérationnelle traditionnelle, ces personnels, qui ont tous réussi des tests de sélection exigeants, sont engagés sur le territoire réunionnais en autonomie ou aux côtés des unités d'intervention du COMGENDRE, à savoir les PSIG, les GM du Détachement de Sécurité et d'Intervention (DSI) ou bien encore de l'Antenne GIGN.*

Sur la compagnie de St Benoît le PSIR est articulé soit en 2 équipes autonomes patrouillant dans les quartiers sensibles tels que Bras-Fusil, Labourdonnais ou la Réserve, soit en peloton complet dans le cadre des événements de violences urbaines ou d'ordre public. Le PSIR agit également sous réquisition du Parquet dans le cadre de la sécurisation des mobilités douces, rassurant autant les voyageurs que les agents des lignes de bus par une action déterminée.



Patrouille de sécurisation



Instruction

Le PSIR présente plusieurs avantages qui résident dans sa composition :

- Citons tout d'abord la maîtrise du créole et des us et coutumes de la Réunion. Les personnels sont tous originaires de l'île et comprennent aisément des situations conflictuelles parfois complexes. La principale vertu est une désescalade rapide de certaines tensions ou incompréhensions. Sur l'arrondissement nord et est, où de nombreux réunionnais s'expriment naturellement en créole, cette maîtrise de la langue régionale apporte une plus-value et une sérénité à l'ensemble des militaires de la Gendarmerie engagés sur les interventions.

- La connaissance du terrain permet des déplacements rapides sur les interventions tout en garantissant une bonne première approche de l'environnement, ce qui est capital tant dans la réussite de la mission que dans la sécurisation de l'intervention. Sur ce point, à St Benoît le renforcement de la compagnie par des militaires originaires de l'Est est un atout indéniable.

- Enfin, l'entraînement, le matériel et les compétences de ces militaires garantissent à l'usager, à la population réunionnaise ainsi qu'aux touristes un traitement particulièrement efficace des interventions sur lesquelles les gendarmes du PSIR sont projetés.

En conclusion, l'engagement des militaires du PSIR permet d'accroître la capacité opérationnelle de la compagnie de Gendarmerie départementale de Saint Benoît par la projection sur le terrain de militaires déterminés et motivés dans les zones et sur les créneaux horaires nécessitant des technicités ou des moyens particuliers. Aux côtés des gendarmes d'active des brigades



Assistance à la population

de l'Est, les militaires du PSIR constatent de nombreux délits, procèdent à des interpellations parfois tendues, tout en traitant les interventions courantes sur sollicitation du CORG ou des brigades. »

La Capitaine TAUREL Kelly, adjointe au commandant de compagnie de la Compagnie de gendarmerie départementale de Saint Paul

« La compagnie de gendarmerie départementale de St Paul emploie régulièrement les militaires du PSIR. Ces militaires ont suivi une formation complémentaire ce qui nous permet de les employer en renfort des unités sur des missions très spécifiques. Ils sont formés à la prévention des troubles à l'ordre public, la compagnie peut les engager en renfort du PSIG ou du DSI. Ils ont notamment été engagés lors d'événements majeurs mobilisant l'ensemble de la compagnie comme des manifestations publiques de grande ampleur (rassemblant plus de 40.000 personnes), sur la sécurisation d'événements festifs comme les concerts, la nuit d'Halloween ou la nuit du 31 décembre sur les plages de l'ouest de la Réunion.

Ces réservistes sont également formés à l'intervention notamment à la gestion des violences intrafamiliales, ils peuvent intervenir en autonomie ce qui représente un appui certain pour les gendarmes départementaux dans les interventions du quotidien ».



**RÉPONDRE PRÉSENT,
TOUT SIMPLEMENT**

#FortsDeNosRéservistes

**Rendez-vous
sur Minotaure !**



**COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE
POUR LES RÉSERVES ET LA JEUNESSE**
10, rue de Tournon - 75006 PARIS

Abonne-toi en un clic !

